

## Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

## OGM – Trois maïs transgéniques autorisés en Europe

Par Denis MESHAKA

Publié le 26/06/2023, modifié le 01/12/2023

La Commission européenne a annoncé, le 21 juin 2023, avoir autorisé trois nouveaux maïs génétiquement modifiés (GM) [1]. Le même jour, les autorisations de trois variétés transgéniques de soja et une de coton ont également été renouvelées [2]. Ces OGM transgéniques appartiennent tous à Bayer et sont destinés à l'importation pour l'alimentation humaine et animale.

À ce jour, une centaine de plantes génétiquement modifiées par transgénèse sont autorisées à l'importation par la Commission européenne : maïs, soja, colza, coton et betterave [3]. Ces autorisations, valables dix ans, n'en permettent pas la culture mais seulement leur utilisation comme denrées alimentaires et aliments pour animaux (maïs, soja, colza) ou comme agrocarburant (colza, soja).

La Commission rappelle que « tout produit fabriqué à partir de ces OGM sera soumis aux règles strictes de l'UE en matière d'étiquetage et de traçabilité », deux obligations qui permettent notamment un choix éclairé par les paysans et les consommateurs. Reste que ces autorisations questionnent. La Commission européenne est en passe de déréglementer les nouveaux OGM (sans en définir le contour scientifique et juridique). Et, dans un document qui a fuité récemment [4] , la DG Santé considéraient qu'ils « sont aussi sûr que leurs équivalents conventionnels ». La DG Santé propose d'ailleurs tout simplement de ne plus détecter et tracer ces nouveaux OGM.

La Commission européenne et les entreprises nous vendent le rêve des nouveaux OGM, plus précis, plus rapide à mettre au point, plus intéressant pour le consommateur... Mais, dans la réalité, ce sont toujours les « *vieux* » OGM transgéniques qui sont cultivés et consommés, même aux États-Unis où les premières décisions de déréglementation de nouveaux OGM datent de plus de dix ans. Les nouveaux OGM ne sont toujours pas cultivés à grande échelle, et les questions de la précision et du gain de temps restent largement à démontrer, au-delà des discours publicitaires.

[1] MON 87429 (tolérance aux herbicides), MON 95379 (production d'un insecticide) et DP4114 x MON89034 x MON87411 x DAS-40278-9 et ses sous-combinaisons (tolérance à plusieurs herbicides et production de plusieurs insecticides). Voir le Journal officiel de l'Union européenne du 22 juin 2023.

[2] MON 87701, MON 87701 x MON 89788, et 40-3-2, 281-24-236 x 3006-210-23.

Voir le Journal officiel de l'Union européenne du 22 juin 2023.

[3] Commission européenne, « GMO register » (consulté le 22 juin 2023).

## Commission européenne

Proposition de la DG Santé (UE) pour dérégelementer les nouveaux OGM (fuite / leak)

Adresse de cet article : https://infogm.org/ogm-trois-mais-transgeniques-autorises-en-europe/